

Compte-rendu de rencontre
9 décembre 2025, 13h30 à 16h30
chez Action Famille Lavaltrie

Présences :

Daphné Kelly, Agir pour mieux vivre dans D'Autray
Maryse Boucher, Organisation communautaire
Isabelle Bazinet, Centre d'action bénévole Brandon
Colombe C.-Lafrenière, CREVALE
Laurent Dubois, D'Autray récolte
Catherine Larivière, Au bord des mots
Christian Paquin Coutu, Centre d'action bénévole D'Autray
Gabrielle Rabouin, AQDR Brandon
Marc Desrochers, Municipalité de Mandeville
Isabelle Riverin, Organisation communautaire
Serge Beaupied, Chargé de projets en sécurité alimentaire
Anne Schumacher, Groupe populaire d'entraide de Lavaltrie

Julie Tétreault, Groupe d'entraide En toute amitié
Dave Ferland, Centraide Lanaudière
Josiane Laporte, Municipalité de Lanoraie
Julie Brouillette, Maison des jeunes de Lanoraie
Jérémy Lagacé, MRC de D'Autray
Laurence Bleau, Nourrir Lanaudière (Développement social Lanaudière)
Manon Pagette, Cible Famille Brandon
Maude Pelletier, Table des préfets de Lanaudière
Daniel Gladu, Place Jeunesse Berthier
Jade Martin, Maison des jeunes Sens unique
Nadia Boisvert, Groupe Déclit
Luc Martin, Nomade alimentaire
Josiane Giard, Sureté du Québec
Denis Fortier, Carrefour Jeunesse Emploi D'Autray-Joliette

1. Bienvenue! Animation et prise de note

Maryse souhaite la bienvenue à tous. Elle animera la rencontre. Daphné et Maryse prendront les notes en collaboration.

2. Tour de table

Les participants se présentent. Nous remercions Action Famille Lavaltrie de nous accueillir.

3. Retour sur la rencontre du 21 octobre – Habitation et démarche

Le compte-rendu est conforme.

Suivis :

- Christian a pris le leadership d'un comité pour organiser la tournée du communautaire. Il va relancer prochainement les volontaires pour une invitation à une première rencontre.

4. Agir pour mieux vivre dans D’Autray

4.1. Tandem

Le projet Tandem aura des sommes résiduelles au 31 mars 2026, puisque la ressource a travaillé à temps partiel pendant plusieurs semaines et qu’il y a également eu des changements de personnel.

Le montant prévu et engagé pour 2025-2026 était de 59 341,01 \$, pour l’embauche d’une ressource. D’ici au 31 mars, 46 315,19 \$ seront utilisés. Le montant résiduel sera de 13 025,82 \$.

Les membres du CLDS sont consultés pour savoir s’ils acceptent que le résiduel, qui faisait partie des sommes engagées dans le plan d’action 2024-2026, soient utilisées pour poursuivre le projet Tandem du 1^{er} avril au 14 août 2026. Cela sera également cohérent avec le financement pour les activités, qui provient du CRÉVALE, et qui va jusqu’au 30 juin. 2026.

La proposition est adoptée à la majorité. Les participants suivants s’abstiennent :

- Centraide Lanaudière
- Organisation communautaire
- Table des préfets de Lanaudière
- MRC de D’Autray
- Sureté du Québec
- CRÉVALE
- Développement social Lanaudière

4.2. Événement TPL et DSL

Le 2 février 2026 se tiendra une journée pour les COCOS, les comités de projets et les fiduciaires dans le cadre de la Démarche. Le déroulement est en préparation. Il s’agit d’une suite logique à la journée tenue en 2024, pour poursuivre la discussion sur la gouvernance collective, les rôles et mandats de chacun, etc. Le souhait est d’envoyer l’invitation avant les fêtes. Le COCO du CLDS y sera.

4.3. Quiz sur les rôles et responsabilités

Les gens sont invités à répondre aux questions « vrai ou faux » en utilisant des pouces verts et rouges.

1. Le rôle de l’organisatrice communautaire est de rédiger les ordres du jour et les comptes-rendus des concertations accompagnées.
FAUX – ça peut faire partie de son rôle, si c’est le besoin, mais ce n’est pas obligé.
2. C’est l’agente de mobilisation d’*Agir pour mieux vivre dans D’Autray* qui coordonne la reddition de comptes et la mise à jour annuelle du plan d’action à la Table des préfets de Lanaudière.

VRAI – Elle ne décide cependant pas, les partenaires sont consultés plusieurs fois au cours du processus.

3. Le chargé de projet en sécurité alimentaire de Brandon et Lavaltrie-Lanoraie peut être considéré comme le coordonnateur de Canoé collectif et de Nomade alimentaire.
FAUX – Il est un accompagnateur, en place pour aider au démarrage, en soutien aux C.A.
Attention : soutenir n'est pas « faire à la place de ».
4. L'agente de mobilisation peut accompagner des projets qui sont en-dehors du plan d'action de la démarche.
FAUX – Ce sont les projets collectifs inscrits au plan d'action de la démarche qui peuvent bénéficier du soutien de l'agente de mobilisation pour leur mise en œuvre.
5. Les rôles et responsabilités de l'agente de mobilisation sont décidés au sein du COCO (comité de coordination) du CLDS, où siège le fiduciaire de la démarche à titre de membre.
VRAI - Le fiduciaire ne peut pas décider seul des rôles et responsabilités.
6. L'accompagnement offert par l'organisatrice communautaire peut changer selon les besoins.
VRAI - L'accompagnement peut différer dans le temps et selon les besoins des concertations ou des organismes.
7. L'agente de mobilisation d'*Agir pour mieux vivre dans D'Autray* est responsable de la réalisation des projets inscrits au plan d'action.
FAUX – Elle est responsable du suivi des projets, mais ceux-ci sont la responsabilité du collectif : comité de projet, table de concertation, etc.
8. Le COCO (comité de coordination) du CLDS valide la reddition de compte annuelle envoyée à la Table des préfets.
VRAI - Des redditions qualitatives et financières sont réalisées chaque année pour la démarche et pour le plan d'action.
9. Les représentants des pôles au COCO du CLDS sont responsables de transmettre les informations concernant la démarche dans leurs pôles respectifs.
VRAI – et vice-versa, ils transmettent les informations de leurs pôles au COCO du CLDS.
10. Toutes les concertations ont besoin d'un accompagnement de l'organisation communautaire.
FAUX – Certaines concertations n'en ont pas besoin.

4.4. Vers le prochain plan d'action : étape 2

Daphné présente les orientations qui sont ressorties de la dernière rencontre du CLDS pour le plan d'action et qui ont été analysées par le COCO (voir la présentation jointe à l'envoi du compte-rendu) :

- **Orientations 2026-2028 :**
 - Projets qui ont des impacts apparents ;
 - Projets autonomes/pérennes après la Démarche ;
 - Instaurer des collaborations entre concertations pour des projets ;
 - Projets qui touchent moins de personnes, mais qui ont de grands besoins ;
 - Miser sur plusieurs plus petits projets plutôt que sur quelques grands projets.

- **Les priorités à prioriser :**
 - La sécurité alimentaire ;
 - L'accessibilité à des logements sociaux, abordables et de qualité ;
 - L'accès à une offre de transport efficiente.

- **Les priorités qui peuvent avoir le plus grand impact :**
 - La réussite éducative ;
 - La sécurité alimentaire ;
 - L'accessibilité à des logements sociaux, abordables et de qualité.

- **Les souhaits :**
 - Impacts et résultats concrets ;
 - Répondre aux besoins réels ;
 - Mobilisation, engagement et implication de tous ;
 - Répartition équitable du financement.

- **À éviter :**
 - Dédoublément ;
 - Saupoudrer le financement ;
 - Projets sans impacts concrets ;
 - Désengagement.

- **Conditions de succès :**
 - Personne(s) en charge des actions ;
 - Implication ;
 - Collaboration ;
 - Compréhension ;
 - Reconnaissance.

On clarifie ensuite le fonctionnement des enveloppes de financement qui transigent par la Table des préfets et on rappelle les sommes disponibles pour le plan d'action pour chaque

année : 142 121 \$. Les sommes résiduelles sont à confirmer, mais elles devraient être d'environ 9 000\$.

Balises sur le financement choisies en 2024 :

- Équité et cohérence entre pôles ;
- Cohérence avec les autres acteurs de la région de Lanaudière ;
- Impacts sur la population ;
- Autonomie des projets post démarche.

On présente un tableau préparé par le COCO du CLDS de ce qui se dessine au niveau des besoins financiers et on glisse un mot sur les différents projets :

- Sécurité alimentaire :
Élargissement du projet de glanage D'Autray récolte à toute la MRC.
- Réussite éducative – Berthier :
Souligner les journées de la persévérance scolaire. Actions pour clarifier les rôles et responsabilités de chacun et susciter un sentiment de fierté de la communauté envers l'école.
- Réussite éducative – Brandon :
Action école-famille-communauté pour favoriser les liens entre adultes significatifs et jeunes et le sentiment d'appartenance à la communauté et à l'école secondaire.
- Réussite éducation – Lavaltrie-Lanoraie :
Poursuite du Festiv'Ado
- Santé :
Poursuite de la communauté de pratique en santé et création d'outils de communication accessibles, inclusifs et bienveillants pour mieux faire connaître les services.
- Contrer la violence et l'intimidation :
Formation, selon les besoins et opportunités, et projet de « Trousse de la Journée Nationale de l'Enfant » (collaboration d'au moins quatre concertations : Comité Défi Enfant, Éducation Berthier – Bassin Pierre-de-Lestage, Table persévérance scolaire Brandon et Comité santé D'Autray. La TIJLL sera approchée en janvier.), dans l'optique d'améliorer les habiletés sociales des enfants, mais aussi des adultes.
- Habitation :
Communication pour faire connaître le Plan d'urgence logement.
- Transport :
Création d'une concertation.

Les sommes sont approximatives. On demande aux partenaires si cette répartition annuelle répond aux balises nommées plus haut.

	Berthier	Brandon	Lavaltrie-Lanoraie	Total
Sécurité alimentaire	65 000 \$			65 000 \$
Réussite éducative	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$	21 000 \$
Santé	15 000 \$			15 000 \$
Contrer la violence et l'intimidation	20 000 \$			20 000 \$
Habitation	20 000 \$			20 000 \$
Transport	0\$			0\$
Total	47 000 \$	47 000 \$	47 000 \$	141 000 \$

Commentaires et questions :

- Les financements alloués sont-ils suffisants?
- Les projets ne sont pas complètement définis, il n'est pas facile de savoir si le calcul est juste.
- Aucune somme n'est prévue pour le transport, alors que ça ressort comme une priorité à prioriser. Peut-être qu'on pourrait conserver des sommes, qui pourraient être utilisées pour faciliter la compréhension de l'enjeu.
- Il serait intéressant de garder les sommes résiduelles « en réserve » pour des actions possibles en transport.
- La proposition finale pour le transport arrivera seulement en février, il est difficile de se prononcer aujourd'hui.
- Les sommes disponibles peuvent donner de l'élan, mais aussi pousser à aller trop vite.
- Cette répartition assure une continuité et laisse de l'espace à des nouveautés.

À majorité, la proposition de cette répartition est acceptée comme équitable et cohérente.

Abstentions :

- Centraide Lanaudière
- Organisation communautaire
- Table des préfets de Lanaudière
- MRC de D'Autray
- Sureté du Québec
- CRÉVALE
- Développement social Lanaudière

Les fiduciaires de projets seront réunis après le congé des fêtes pour une répartition plus précise de sommes.

5. Sécurité alimentaire

5.1. **D’Autray récolte, par Laurent Dubois et Christian Paquin Coutu du CABA**

Voir la présentation jointe à l’envoi du compte-rendu.

Le projet est présenté par Christian et Laurent, qui nomment les bons coups, mais aussi les défis : gestion de bénévoles (qui doivent avoir une bonne capacité physique), redistribution et conservation des aliments glanés, la prévision des glanages à la dernière minute, etc. En 2025, 13 glanages ont été effectués pour 5 775 kg d’aliments glanés.

Le projet suscite un grand engouement, c’est un beau problème, mais ça demande de la coordination. Une collaboration avec le Groupe d’entraide En toute amitié a permis un prêt de camion.

Les liens intergénérationnels et multiculturels se créent naturellement et facilement, parfois au champ et parfois lors de la transformation.

Dans la prochaine année, le comité de projet va réfléchir à la distribution équitable, on est conscient qu’il faut améliorer cet aspect. Il serait possible d’établir une collaboration avec Canoé collectif pour l’utilisation du conteneur congélateur.

Laurent s’implique aussi sur le comité du Plan de développement d’une communauté nourricière à Saint-Norbert.

Laurent a participé à un balado de l’UPA sur le glanage. Pour l’écouter :

Spotify : <https://spoti.fi/3L7s8vW>

Apple Podcasts : <https://apple.co/3NiXKAG>

Site de la fédération : <https://bit.ly/3tCgLGH>

Page Facebook de D’Autray récolte :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61566655693267>

5.2. **Nourrir Lanaudière, par Laurence Bleau de Nourrir Lanaudière**

Voir la présentation jointe à l’envoi du compte-rendu.

Laurence fait un survol de l’historique de Nourrir Lanaudière et présente les projets en cours et à venir. La gestion est collective. Les comités de travail se forment selon les besoins.

Le financement pour certains projets, comme le conteneur congélateur de Canoé collectif et la remorque réfrigérée du CABA, ne provient pas de Nourrir Lanaudière. Nourrir Lanaudière est une concertation qui choisi ensemble quels projets structurants bénéficieraient de financement de la part de différents bailleurs de fonds.

Un comité « coupons nourriciers » a été mis sur pied. L'objectif est de travailler en amont, pour être prêt si des appels de projets sont annoncés. On veut préserver la dignité de l'individu. Des projets existent déjà, comme [Carrefour solidaire](#).

Les résultats de la chaire CACIS, sur le projet de recherche sur l'action intersectorielle régionale, sont à venir au printemps.

Une étude a été faite pour savoir quelle serait la meilleure plateforme web pour la gestion des surplus et la mutualisation. Les enjeux ressortis ne relèvent pas de la technologie, mais plutôt du transport et de l'entreposage. On manque de capacité et de ressources humaines pour la transformation. Il faut optimiser ce qui existe déjà avant de créer quelque chose de nouveau.

Nourrir Lanaudière prépare le renouvellement de son plan d'action, qui sera déposé à la Table de préfets pour 2026-2028. On vise la complémentarité des actions. Le financement provenant de la Table des préfets sert à l'embauche de la coordonnatrice et d'autres enveloppes sont utilisées pour les projets.

5.3. **Repas suspendus, par Anne Schumacher du Groupe populaire d'entraide de Lavaltrie (GPEL)**

Pour voir la présentation : https://prezi.com/view/ZOzIY5FOStxkHF5HK34P/?referral_token=gDx4YHlnB3FN

Le principe du repas suspendu est de donner un peu plus d'argent que le coût d'un repas, pour « suspendre » un repas pour une personne qui a moins de moyens, de donner au suivant. Les surplus de la vente de repas servent à offrir les repas suspendus.

La transformation au GPEL s'est développée pendant la pandémie, puisqu'il n'était plus possible de recevoir les gens pour les repas communautaires. Des plats végétariens ont été ajoutés on réfléchit à l'ajout de plats de diverses origines culturelles. Un service de livraison a été développé.

On remarque que d'avoir accès au repas suspendu une fois par mois n'est plus suffisant. C'est maintenant offert toutes les semaines. On reçoit cinq nouvelles inscriptions par mois. Le GPEL représente le dernier recours alimentaire, quand l'aide du comptoir alimentaire ne suffit plus.

Les barèmes ont été modifiés pour permettre à plus de gens de s'inscrire au service de repas suspendus. L'accueil des usagers est important, il faut écouter leurs difficultés. On veut créer un sentiment d'appartenance.

Pour 2025-2026, le projet évolue. On vise une approche globale de la personne et on prévoit des formations pour outiller les personnes précarisées. Du financement provient aussi du PSOC, en lien avec la négligence.

Le GPEL couvre aussi le territoire de Lanoraie.

6. **Chantiers régionaux**

Une ressource pour coordonner le Chantier Inclusion a été embauchée.

Le site internet vitrinehabitation.com (phase 1) sera lancé au début mars. Pour plus d'informations : <https://dslanaudiere.org/vitrinehabitation-com-le-logement-social-et-communautaire-a-portee-de-clic/>

7. Varia

Aucun varia.

8. Évaluation et fin de la rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 17 février 2026, à 13h30, au Centre d'action bénévole D'Au-tray (180, rue Champlain, Berthierville). Le plan d'action *Agir pour mieux vivre dans D'Au-tray* complet y sera présenté pour adoption.

En lieu d'évaluation de la rencontre, on demande aux participants d'utiliser les pouces pour démontrer leur appréciation. Que des pouces verts!